

## Fonctionnement de l'Estive à Foix : "Trop de préjugés et de contre-vérités"



Carole Albanèse lors de la présentation de la saison 2020-2021. Photo DDM CZ

Carole Albanèse, directrice de l'Estive, répond aux critiques soulevées en conseil municipal. Elle assure que "l'Estive n'est pas du tout sursubventionnée".

Lors du dernier conseil municipal, Jérôme Azéma a fait ce que le maire a appelé un "réquisitoire" contre l'Estive...

Au-delà de ce conseil municipal, il y a trop de préjugés et de contre-vérités qui circulent sur l'Estive. Il faut que les gens comprennent que l'Estive est une scène nationale, qu'elle a un cahier des charges qui est, pour une bonne part imposée par les tutelles, et qui correspond d'ailleurs au projet pour lequel j'ai été choisie il y a un an et demi. Toutes les tutelles se réunissent et signent avec les scènes nationales une convention pluriannuelle d'objectifs. Elle définit un projet et des objectifs à tenir, qu'ils soient artistiques, culturels, d'établissement...

Cette convention pluriannuelle a été présentée lundi en conseil municipal. Quels sont les chiffres-clés du budget et du fonctionnement de l'Estive ?

L'Estive, c'est environ 1.8million d'euros de budget annuel. En 2019, nous avons 18.8 équivalents temps plein ETP. ce ratio entre budget/ETP est tout à fait normal. Depuis 10 ans, la ville de Foix verse 214 000 euros de subvention, et non pas 428 000 comme on a pu le lire. En plus, il y a la mise à disposition des locaux et d'une partie des personnels d'entretien et de sécurité. J'ai demandé que cela soit chiffré, mais il ne faut pas confondre les charges afférents à tout l'espace Olivier-Carol et celles afférents à l'Estive. Par ailleurs, nous payons nos fluides.

Avez-vous des subventions de l'agglomération du pays de Foix-Varilhes ?

Non : quand une commune de l'agglomération subventionne le fonctionnement, l'agglomération elle-même ne peut pas le faire. Nous avons des subventions de Foix, du département, de la région et de l'Etat. L'Estive n'est pas du tout sursubventionnée. Le budget est géré de façon rationnelle. Nous pouvons toujours nous améliorer,

mais, encore en 2019, les tutelles ont félicité l'Estive pour sa bonne gestion. Et nous sommes dans un fonctionnement de loi 1 901, donc nous visons un équilibre budgétaire.

En termes de fréquentation, que répondez-vous aux critiques ?

En 2018-2019, qui sont les derniers chiffres représentatifs, nous avons un taux de remplissage de 83 %. Pour le cinéma, c'est vrai que c'est différent parce que nous n'avons qu'une grande salle. Pour les spectacles, il ne faut pas regarder la salle mais les jauges. Tous les spectacles ne sont pas ouverts pour 600 places pour des raisons artistiques, à la demande des compagnies. Pour le jeune public, notamment scolaire, on est sur des jauges de 60 à 250 personnes. Un tiers de la programmation est aussi hors les murs. Là, comme on est notamment dans des salles des fêtes, on est toujours sur des jauges de 100 à 150 personnes. Faire une moyenne de fréquentation sur l'année, c'est complètement méconnaître la nature de notre activité. L'Estive, c'est un projet artistique et culturel pour l'Ariège qui a pour point d'ancrage ce bâtiment de Foix.

Les tutelles (et vous) mettez aussi en avant la notion de service public. Pourquoi ?

On parle souvent de ce que l'Estive coûte, on dit moins ce que ça rapporte. Le label de scène nationale apporte 505 000 euros annuellement de l'Etat. Sans cela, il n'y aurait pas la même programmation ni les mêmes tarifs. Les financeurs veulent mettre en place un service public de la culture de haute qualité, à des prix abordables et parfois même gratuit. En lien avec les associations culturelles du département et les communes, nous avons une politique qui répond aux objectifs de service public, tout en cherchant à rationaliser le plus possible le fonctionnement.